

ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ
ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ ⵜⴰⴳⴷⴰⵏⵜ



ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle,
de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique
Secrétariat d'État Chargé de l'Enseignement Supérieur
et de la Recherche Scientifique

المملكة المغربية
وزارة التربية الوطنية والتكوين المهني
والتعليم العالي والبحث العلمي
كتابة الدولة للتعليم العالي والبحث العلمي



Appel à candidature pour bénéficier des billets gratuits au profit des candidats admis aux épreuves orales en France des Concours d'Accès aux Grandes Ecoles Françaises d'Ingénieurs et de Commerce "Edition 2018"

I. OBJET :

Dans le cadre de la convention signée le 2 mars 2012 à Rabat, entre le Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche Scientifique et de la Formation des Cadres et la Compagnie Royal Air Maroc (RAM), les candidats marocains admis aux épreuves orales des concours d'accès aux grandes écoles françaises d'ingénieurs et de commerce, peuvent bénéficier de billets d'avion à titre gracieux, conformément aux conditions et procédures définies ci-après :

II. CONDITIONS D'ELIGIBILITE :

Sont éligibles aux titres de voyage octroyés par la RAM, les candidats :

- ▶ Inscrits, ou ayant poursuivi leurs études, dans les Centres Préparatoires aux Grandes Ecoles exerçant au Maroc de 1^{ère} et 2^{ème} années,
- ▶ Convoqués aux épreuves orales en France des concours d'accès aux Grandes Ecoles françaises éligibles aux bourses marocaines de mérite au titre de l'année 2018-2019, selon la liste définie par le Ministère de l'Éducation Nationale, de la Formation Professionnelle, de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique:
 - Ecoles de commerce : concours BCE, concours Ecricome.
 - Ecoles d'ingénieurs : concours X-ENS, concours Centrale Supélec, concours Mines-Ponts, concours commun polytechnique (CCP), concours ENSAM.

Les candidats retenus aux épreuves écrites du Concours Commun Polytechnique (CCP) doivent avoir une moyenne minimale de 13,5/20.

III. PROCEDURE D'OCTROI DES BILLETS :

1. Demande d'octroi des billets

Les demandes de candidatures aux billets offerts, à titre gracieux par la RAM, doivent s'effectuer selon les étapes et le calendrier suivants :

- a. Préinscription dans le formulaire sur la rubrique "Concours français" du portail des Classes Préparatoires aux Grandes Ecoles (<http://www.cpge.ac.ma/Cand/FormCF.aspx> ou intranet)

